



Programme Régional de la Forêt et du Bois

Groupe 5 : **Services rendus par la gestion et l'exploitation des forêts** **Forêt et Territoires**

Atelier 1 du 18 avril 2017 - piloté par l'URCOFOR NA et l'ONF

Cahier des charges

❑ Objectifs des Groupes de Travail:

- ✓ Préciser et adapter les enjeux : état des lieux étayé par les données existantes
- ✓ Proposer des objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs en face des enjeux identifiés, dont les thèmes cadrés par le PNFB
- ✓ Proposer les actions pour atteindre les objectifs

❑ Consignes :

- ✓ se baser sur les données existantes (études complémentaires à limiter)
- ✓ limiter le nombre d'actions pour que le plan soit opérationnel

❑ Conduite des réflexions :

- ✓ Présidence/animation : professionnels - Secrétariat : Etat+ Région
- ✓ Compte-rendu sous forme de proposition de rédaction intégrable au PRFB si possible

Méthodologie de travail

Un travail en plusieurs temps :

❑ **1er atelier (18 avril 2017) – ½ journée**

- identification des enjeux à traiter, des freins à lever et des objectifs à atteindre pour chaque enjeu

❑ **2nd atelier (juin 2017) - 1 journée**

- définition des objectifs stratégiques et des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre
- organisation d'une journée de travail sous forme d'ateliers participatifs tournants

❑ **3^{ème} atelier : (septembre 2017 ?) – ½ journée**

- restitution des synthèses des ateliers de la seconde réunion
- validation des propositions d'actions

Les enjeux préalablement identifiés

Sensibiliser/éduquer à la gestion durable des forêts et ses apports en terme de production, de biodiversité et de services environnementaux

Faire valoir la place de la forêt dans les politiques territoriales

Faire émerger des projets locaux valorisant la forêt et le bois

Mettre en cohérence les réglementations applicables à l'espace forestier dans un souci de simplification

Faire valoir les aménités liées à la forêt et à la gestion forestière (carbone, eau, ...)

Enjeux identifiés

Sensibiliser/éduquer sur la gestion durable des forêts et ses apports en terme de production, de biodiversité et de services environnementaux

ACCEPTABILITE SOCIALE DE LA GESTION FORESTIERE



Décalage entre forêt rêvée « naturelle » et une réalité, la forêt gérée, avec ses coupes et ses travaux mécanisés.

Comment replacer le changement paysager dans le cycle de la forêt ? Comment faire comprendre la gestion durable et la nécessité des coupes de régénérations et des travaux?

Enjeux identifiés

Mettre en cohérence les réglementations applicables à l'espace forestier dans un souci de simplification

Enjeux identifiés

- Mettre en cohérence les réglementations applicables à l'espace forestier dans un souci de simplification

Revue contextualisée des 53 recommandations du rapport n° 15083 (CGEDD / CGAER) de février 2016 relatif à la cohérence de la mise en œuvre des réglementations applicables à l'espace forestier

Enjeux identifiés

Faire valoir la place de la forêt dans les politiques territoriales (prise en compte dans les documents de planification)

La forêt dans les politiques territoriales

Le PNFB souhaite

« s'appuyer sur les projets territoriaux de développement durable participatifs, développés par les collectivités territoriales. Ils encouragent donc le développement de démarches territorialisées, multi-acteurs, génératrices de plus de valeur ajoutée pour les territoires.

Ce type de démarche assoit l'économie locale, permet de conserver de la valeur ajoutée sur les territoires, de mieux flécher les financements ».

L'ELU AU CŒUR DE LA THEMATIQUE FORET-BOIS



**Propriétaire
forestier**



**Aménageur
du territoire**



Prescripteur



**Responsable de la sécurité
de ses administrés**



**Relais d'informations auprès
des administrés**

Une politique forestière qui se territorialise

▪ **Annexe 1 de la circulaire du 15 février 2001 :**

« La politique forestière, bien que nationale, doit être [...] modulée dans sa mise en œuvre en fonction des réalités locales des territoires et des acteurs. Suivant les caractéristiques propres à chaque territoire, une concertation, éventuellement assortie d'une négociation, doit pouvoir s'ouvrir entre les différents acteurs ».

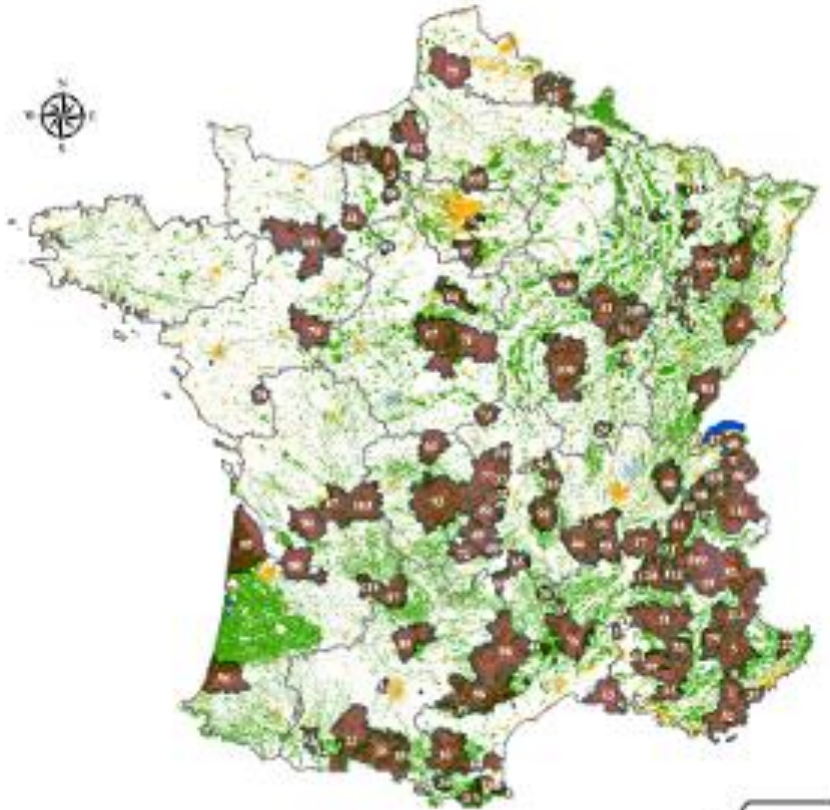
▪ **L'implication des territoires dans le développement de la filière forêt-bois est essentielle** pour :

- tenir compte des spécificités locales
- relocaliser l'économie du territoire
- mettre en cohérence les projets et les acteurs locaux
- garantir une efficacité dans la gestion et la mise en œuvre d'actions

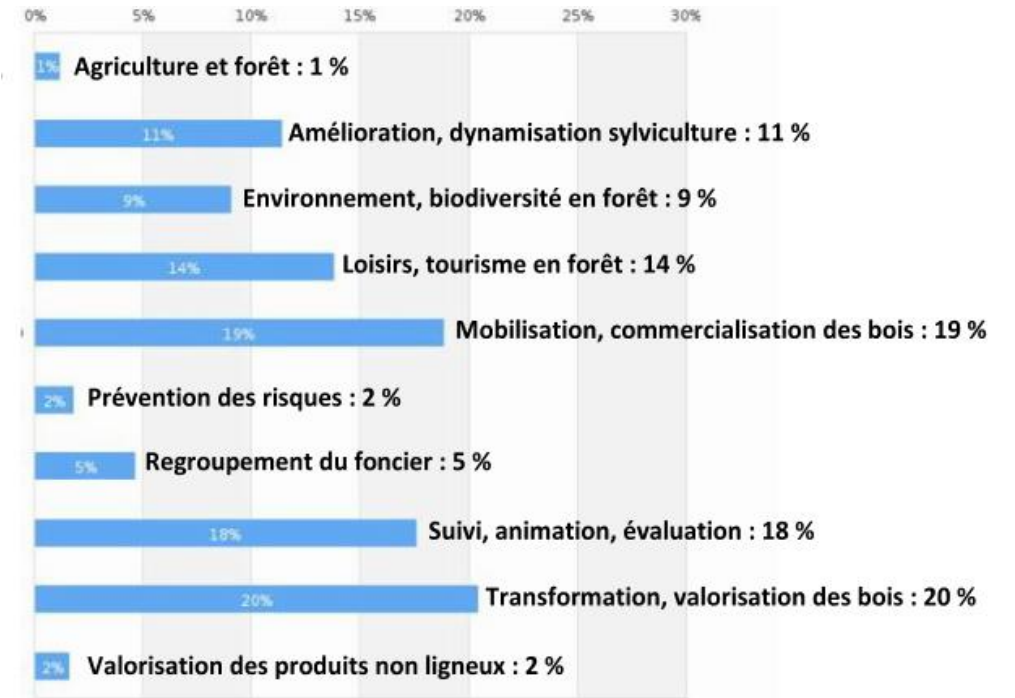
▪ **La loi d'orientation sur la forêt n° 2001-602 du 9 juillet 2001** introduit une innovation quant à la façon de concevoir la place de la forêt au sein d'un territoire : "Sur un territoire pertinent au regard des objectifs poursuivis, une **charte forestière de territoire** peut être établie afin de mener un programme d'actions pluriannuel intégrant, le cas échéant, la multifonctionnalité des forêts locales..."

Les Chartes Forestières de Territoires:

- Créé par la LOF 2001
- Démarches d'aménagement durable des territoires
- permet de concrétiser des objectifs stratégiques et des actions opérationnelles, dans le cadre d'un dialogue avec les partenaires du territoire



Légende
Regions
Chartes Forestières de Territoire



140 CFT pour:

- 23 % du territoire métropolitain couvert par une CFT
- une superficie forestière de 5 M ha (32 % de la forêt)
- 6 800 communes concernées par la démarche

Une politique territorialisée qui prend en compte la forêt

Une décentralisation qui amène la montée en puissance des territoires de projet:

- Des outils qui ont pour objectif le développement durable des territoires → sont donc susceptibles d'intégrer des orientations en matière forestière (Charte Pays, PNR, SCOT, PLU(i), Agenda 21, etc.)
- Les EPCI devenus coordonnateurs de la transition énergétique sur le territoire → la filière forêt-bois a toute sa place dans les PCAET, les démarches TEPOS-TEPCV.

→ SRADDET, PLUI, SCoT, PCAET... autant de documents de planification que les collectivités sont en train d'élaborer, ou qu'elles vont devoir prochainement lancer.

La forêt dans les politiques territoriales

→ Des outils généralistes :

- Charte forestière de territoire
- Volet Forêt des PNR, Pays
- Programme LEADER
- Documents d'urbanisme
- PCAET, démarches TEPOS-TEPCV
- etc.

→ Des outils thématiques :

- Le Plan d'approvisionnement territorial (PAT)
- Le Plan de développement de massif (PDM)
- Mode de commercialisation sécurisant l'approvisionnement des entreprises locales
- Les schémas de desserte
- etc.

Enjeux identifiés

**Faire valoir les aménités liées à la forêt
et à la gestion forestière**

Les services écosystémiques des dunes et forêts littorales d'Aquitaine

